

# Commune de Vieille-Chapelle - 62136

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 AVRIL 2014  
A 19 H 00 SUR CONVOCATION EN DATE DU 11 AVRIL 2014

Séance : 04 / 2014

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 17 avril 2014, à 19 H 00, dans la salle du conseil municipal de la mairie de VIEILLE-CHAPELLE, sur convocation en date du 11 avril 2014.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : 14 : Mesdames MOREL, PRUVOST, TURPAIN, PAGES, MANTEN, COISNE, GODESENCE et Messieurs DESSE, CRANKSHAW, LEWEURS, MALY, DECARNIN, DUTHOO, CRESSON.

Absent ayant donné procuration à Monsieur DESSE Jean Michel : Madame LELEU Hélène

Absents excusés : 1

Absents : 0

L'ordre du jour était le suivant :

- 04 / 2014 / 01- \* - Désignation d'un secrétaire de séance**
- 04 / 2014 / 02- \* - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion**
- 04 / 2014 / 03- \* - Compte rendu des délégations du Maire**
- 04 / 2014 / 04- \* - Vote du compte de gestion de Madame la Trésorière**
- 04 / 2014 / 05- \* - Vote du Compte Administratif**
- 04 / 2014 / 06- \* - Vote des différents taux**
- 04 / 2014 / 07- \* - Vote des subventions aux associations**
- 04 / 2014 / 08- \* - Budget Primitif 2014**
- 04 / 2014 / 09- \* - Questions diverses**

\*\*\*\*\*

## **04 / 2014 / 01- \* - Désignation d'un secrétaire de séance**

Madame GODESENCE Sidonie se propose et est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

## **04 / 2014 / 02- \* - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion**

Le compte-rendu de la réunion du 03 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

## **04 / 2014 / 03- \* - Compte rendu des délégations du Maire**

Monsieur le Président signale qu'il a signé les bons de commande suivants :

- achat de fleurs chez Monsieur DUHAMEL pour un montant de 652 € 63 TTC,
- achat de papier blanc à DG BURO pour un montant de 1 092 € 96 TTC,
- achat de matériel électrique pour un montant de 399 € 10 TTC ;

Il a également signé les contrats suivants :

- contrats pour le centre aéré de Pâques de Madame BILLET Florence et de Mademoiselle LOHEZ Céline, animatrices BAFA,
- contrat dommages ouvrages avec GROUPAMA pour un montant de 4 569 € 57.

#### **04 / 2014 / 04- \* - Vote du compte de gestion de Madame la Trésorière**

Monsieur le Président donne lecture du compte de gestion de Madame la Trésorière pour l'année 2013 et propose de l'adopter.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

#### **04 / 2014 / 05- \* - Vote du Compte Administratif**

Monsieur le Président donne lecture des différents comptes de l'année 2013 et propose d'adopter tel que présenté ci-après.

Après délibération, les membres du conseil municipal d'adoptent le compte administratif à l'unanimité.

<b>Section de Fonctionnement</b>			
<b>RECETTES</b>	<b>BUDGET</b>	<b>REALISE</b>	<b>DIFFERENCE</b>
002 Excédent antérieur reporté	90 456,03 €	90 456,03 €	0,00 €
013 Produits de Gestion courante	10 000,00 €	8 578,19 €	1 421,81 €
70 Produits de Gestion courante	40 000,00 €	35 844,43 €	4 155,57 €
72 Travaux en régie Opération d'ordre	20 000,00 €	19 999,92 €	0,08 €
73 Impôts et taxes	305 212,00 €	316 203,99 €	-10 991,99 €
74 Dotation Subventions et Participations	232 606,00 €	174 763,33 €	57 842,67 €
75 Autres produits de Gestion	11 500,00 €	18 239,76 €	-6 739,76 €
77 Produits exceptionnels	10 700,00 €	10 747,97 €	-47,97 €
79 Transfert de Charge			
<b>TOTAL</b>	<b>720 474,03 €</b>	<b>674 833,62 €</b>	<b>45 640,41 €</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>BUDGET</b>	<b>REALISE</b>	<b>DIFFERENCE</b>
011 Charges à caractère général	128 800,00 €	121 831,65 €	6 968,35 €
012 Charges de personnel	235 000,00 €	234 731,59 €	268,41 €
023 Virement à la section d'Investissement	226 282,00 €		226 282,00 €
65 Autres charges de gestion courante	53 750,00 €	45 771,70 €	7 978,30 €
66 Charges financières	2 000,00 €	1 472,81 €	527,19 €
67 Charges Exceptionnelles	16 642,03 €	1 589,94 €	15 052,09 €
014 Atténuation de Produits	58 000,00 €	57 888,28 €	111,72 €
042 Opération d'ordre			
<b>TOTAL</b>	<b>720 474,03 €</b>	<b>463 285,97 €</b>	<b>257 188,06 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>BUDGET</b>	<b>REALISE</b>	<b>RESULTAT</b>
RECETTES	720 474,03 €	674 833,62 €	45 640,41 €
DEPENSES	720 474,03 €	463 285,97 €	257 188,06 €
<b>DEFICIT</b>			
<b>EXCEDENT</b>		<b>211 547,65 €</b>	<b>211 547,65 €</b>

<b>Section d'Investissement</b>				
<b>RECETTES</b>	<b>BUDGET</b>	<b>REALISE</b>	<b>RESTE A REALISER</b>	<b>DIFFERENCE</b>
021 Virement à la section de	226 282,00 €			226 282,00 €
10 Dotations, Fonds divers et réserves	195 125,18 €	125 820,93 €	71 395,00 €	-2 090,75 €
13 Subventions d'Investissement	525 215,42 €	292 505,56 €	232 709,86 €	0,00 €
040 Opération d'ordre				
16 Emprunt et dettes	42 491,61 €		42 491,61 €	0,00 €
23 construction				
024 Cession matériels				
<b>TOTAL</b>	<b>989 114,21 €</b>	<b>418 326,49 €</b>	<b>346 596,47 €</b>	<b>224 191,25 €</b>

<b>DEPENSES</b>	<b>BUDGET</b>	<b>REALISE</b>	<b>RESTE A REALISER</b>	<b>DIFFERENCE</b>
001 Déficit d'Investissement reporté	146 014,97 €	146 014,97 €		0,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	8 000,00 €	7 198,91 €		801,09 €
20 Frais d'études	9 000,00 €	8 955,17 €		44,83 €
21 Immobilisations corporelles	83 408,75 €	66 739,51 €	16 669,24 €	0,00 €
23 Immobilisations en cours	722 690,49 €	339 618,64 €	383 071,85 €	0,00 €
040 Opérations d'ordre	20 000,00 €	19 999,92 €		0,08 €
<b>TOTAL</b>	<b>989 114,21 €</b>	<b>588 527,12 €</b>	<b>399 741,09 €</b>	<b>846,00 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>BUDGET</b>	<b>REALISE</b>	<b>RESTE A REALISER</b>	<b>RESULTAT</b>
RECETTES	989 114,21 €	418 326,49 €	346 596,47 €	224 191,25 €
DEPENSES	989 114,21 €	588 527,12 €	399 741,09 €	846,00 €
<b>DEFICIT</b>		<b>-170 200,63 €</b>	<b>-53 144,62 €</b>	<b>-223 345,25 €</b>
<b>EXCEDENT</b>				

<b>BALANCE GENERALE</b>	<b>BUDGET</b>	<b>REALISE</b>	<b>RESTE A REALISER</b>	<b>RESULTAT</b>
<b>FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT</b>				
RECETTES	1 667 688,24 €	1 113 316,60 €	346 596,47 €	207 775,17 €
DEPENSES	1 667 688,24 €	1 050 714,37 €	399 741,09 €	217 232,78 €
<b>DEFICIT</b>			<b>-53 144,62 €</b>	
<b>EXCEDENT</b>		<b>62 602,23 €</b>		<b>9 457,61 €</b>

#### **04 / 2014 / 06- \* - Vote des différents taux**

Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal de passer au vote des différents taux, tels que présentés ci-dessous :

<b>TAXE</b>	<b>TAUX 2013 COMMUNAL</b>	<b>TAUX 2014 COMMUNAL</b>	<b>DIFFERENCE DE TAUX</b>
TH	19,15 %	18,88 %	- 0,27 %
FB	21,00 %	20,57 %	- 0,43 %
TFNB	48,82 %	48,13 %	- 0,69 %

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

#### **04 / 2014 / 07- \* - Vote des subventions aux associations**

Monsieur le Président propose de passer au vote des différentes subventions. Monsieur MALY demande à ce que le vote se fasse association par association, car il ne souhaite pas voter pour le comité des fêtes étant donné qu'il fait parti de cette association.

	<b>CA ANNEE 2013</b>	<b>BP 2014</b>
Amitié Détente	150 € 00	150 € 00
CCAS		100 € 00
Club des aînés	200 € 00	200 € 00
Amicale Laïque	3000 € 00	3 000 € 00
LESTREM Nature	300 € 00	150 € 00
Les Charitables de VIEILLE- CHAPELLE	150 € 00	150 € 00
Comité des fêtes	1 500 € 00	2 000 € 00
Harmonie « le Réveil »	100 € 00	100 € 00
Club de modélisme	300 € 00	150 € 00
Avenir Loisirs Culture	150 € 00	150 € 00
Subvention DDEN	50 € 00	50 € 00
Ecurie de la Croix Saint Nicolas	150 € 00	150 € 00
USEP	150 € 00	150 € 00
Sourires d'autistes	150 € 00	150 € 00
Remember		150 € 00
<b>TOTAL</b>	<b>6 450 € 00</b>	<b>6 800 € 00</b>

Monsieur le Président propose de passer au vote pour :

- l'association « Amitié détente » et propose un montant de 150 € 00 à l'unanimité les membres du conseil sont d'accord,
- pour le CCAS Monsieur le Président propose une subvention d'un montant de 100 € 00 à l'unanimité les membres du conseil municipal sont d'accord,
- pour le club de loisirs et des aînés, Monsieur le Président propose un montant de 200 € le vote donne le résultat suivant : 14 pour et une abstention,
- pour l'amicale laïque, Monsieur le Président propose un montant de 3 000 €, car l'amicale laïque prend en charge les frais de bus et de piscine pour les enfants de l'école des 2 rivières. Le vote donne le résultat suivant : 14 pour et une abstention,
- pour LESTREM NATURE, Monsieur le Président propose un montant de 150 € 00. Le vote donne le résultat suivant : 15 pour,
- pour la confrérie des charitables, Monsieur le Président propose un montant de 150 € 00, ce qui correspond à la prise en charge de leur assurance. Le vote donne le résultat suivant : 15 pour,
- pour le comité d'animation et des fêtes, Monsieur le Président propose un montant de 2 000 € car le comité prend en charge le feu d'artifice de la fête du village. Le vote donne le résultat suivant : 14 pour et une abstention,
- pour l'harmonie « le réveil », Monsieur le Président propose un montant de 100 € 00, cette association intervient pour les manifestations des 8 mai et 11 novembre. Le vote donne le résultat suivant : 15 pour,
- pour le club des démons du modélisme, Monsieur le Président propose un montant de 150 € 00. Le vote donne le résultat suivant : 15 pour,
- pour l'association Avenir Loisirs Culture, Monsieur le Président propose un montant de 150 € 00, cette association vient en aide pour le centre aéré, pour les demandes de subvention auprès de l'AAE62. Le vote donne le résultat suivant : 15 pour,
- pour la subvention à la DDEN, Monsieur le Président propose un montant de 50 € 00, Monsieur le Président signale que la représentante de l'éducation nationale participe à chaque réunion de l'école. Le vote donne le résultat suivant : 15 pour,
- pour les écuries de la Croix Saint Nicolas, Monsieur le Président propose un montant de 150 € 00. Le vote donne le résultat suivant : 15 pour,
- pour l'USEP, Monsieur le Président propose un montant de 150 € 00. Le vote donne le résultat suivant : 15 pour,
- pour l'association « sourires d'autistes », Monsieur le Président propose un montant de 150 € 00. Le vote donne le résultat suivant : 15 pour,
- pour l'association « Remember », Monsieur le Président propose un montant de 150 € 00. Monsieur le Président explique que cette association effectue des haltes

dans les villages en costume d'époque, qu'ils font même des bivouacs et propose aux membres du conseil municipal que l'association passe dans le village le 1<sup>er</sup> week-end de septembre au moment de la fête du village. Le vote donne le résultat suivant : 15 pour.

#### **04 / 2014 / 08- \* - Budget Primitif 2014**

##### Section de Fonctionnement

<b>RECETTES</b>	<b>BUDGET</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>BUDGET</b>
002 Excédents antérieurs reportés	9 457 € 61	011 Charges à caractère général	134 850 € 00
013 Produits de gestion courante	5 000 € 00	012 Charges de personnel	251 655 € 00
70 Produits de gestion courante	34 500 € 00	023 Virement à la section d'investis.	33 135 € 61
72 Travaux en régie	20 000 € 00	65 Autres charges de gestion cour.	47 200 € 00
73 Impôts et Taxes	308 631 € 00	66 Charges financières	1 500 € 00
74 Dotation, Subvention et Partic.	170 612 € 00	67 Charges exceptionnelles	33 850 € 00
75 Autres produits de gestion	9 000 € 00	014 Atténuation de produits	55 000 € 00
<b>TOTAL</b>	<b>557 200 € 61</b>	<b>TOTAL</b>	<b>557 200 € 61</b>

##### Section d'investissement

<b>RECETTES</b>	<b>BUDGET</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>BUDGET</b>
Subventions	567 090 € 96	Emprunts	8 000 € 00
T.L.E	1 400 € 00	Gros entretien	20 000 € 00
F.C.T.V.A	140 981 € 00	Voirie	207 589 € 50
Autofinancement	33 135 € 61	Matériels	26 669 € 24
1068	223 345 € 25	Déficit	170 200 € 63
Emprunt	416 451 € 56	Bâtiments	949 945 € 00
<b>TOTAL</b>	<b>1 382 404 € 38</b>		<b>1 382 404 € 38</b>

Monsieur le Président propose de passer au vote du budget primitif 2014. Après délibération, les membres du conseil municipal votent à l'unanimité le budget primitif 2014.

Monsieur le Président explique qu'il va devoir recourir à l'emprunt car cette année 3 gros chantiers sont en cours, la réfection de la rue du Moulin, la construction du pôle maternel des deux rivières et la réfection de la toiture de la ferme de Monsieur SENECHAL. Monsieur le Président demande aux membres du conseil municipal de l'autoriser à faire une demande d'emprunt à long terme pour un montant de 300 000 € sur une durée de 15 ou 20 et un emprunt à court terme pour un montant de 150 000 € 00, pour une durée de 1 à 2 ans, le temps de retoucher le FCTVA. Monsieur le Président demande à contacter différents établissements bancaires pour obtenir le meilleur taux proposé. Il propose de contacter le crédit mutuel, le crédit agricole, la poste et de voir auprès d'Artois Comm s'il existe des possibilités avantageuses. Après délibération les membres du Conseil Municipal mandatent Monsieur le Président à faire le nécessaire auprès des différentes banques. Monsieur le Président signale que la décision sera prise lors du prochain conseil municipal quant au choix de la banque retenue. Monsieur le Président précise que par la suite les gros travaux pourraient concerner la bibliothèque médiathèque, la restauration de la place, la poursuite de la restauration de la ferme de Monsieur SENECHAL et l'éclairage public durant ce mandat.

#### **04 / 2014 / 09- \* - Questions diverses**

##### ARTOIS COMM

Monsieur le Président indique aux membres du conseil municipal qu'il a assisté au vote de

Monsieur le Président d'Artois Comm ainsi qu'au vote des Vices Présidents. Monsieur le Président signale que les représentants de la ville de BETHUNE voulaient déposer un recours après le vote du Président, car le doyen d'âge désigné pour ouvrir la séance n'était pas la personne la plus âgée pour mener cette élection. Il a donc fallu revoter pour un résultat identique. Monsieur le Président signale que pour notre secteur, Messieurs DELAHAYE Gérard et GAQUERE Raymond sont toujours Vices Présidents et que le nombre total de vices présidents a été ramené à 15.

\*\*\*\*\*

### DESIGNATION DES REPRESENTANTS POUR LESTREM NATURE

Monsieur le Président signale que pour LESTREM NATURE, il faudrait désigner deux représentants pour notre commune et demande qui veut en faire partie. Madame PRUVOST Charlotte se propose et signale que Madame LELEU Hélène est fortement intéressée par l'environnement et demande à ce qu'elle en fasse partie.

A l'unanimité les membres du conseil municipal sont d'accord pour que Mesdames PRUVOST et LELEU fassent parties de LESTREM NATURE.

\*\*\*\*\*

### LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS

Monsieur le Président indique qu'il a reçu un courrier daté du 7 avril qui a prononcé l'arrêt de du projet de Plan de Déplacements Urbains et que celui-ci est consultable en Mairie pour ceux qui désirent le consulter.

Monsieur le Président signale également qu'il a reçu de ce même syndicat une demande de désignation d'un délégué communal et demande qui veut en faire partie. Comme personne ne se présente, Monsieur le Président propose d'en faire parti. Il est élu à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

### REMERCIEMENTS

Monsieur le Président indique qu'il a reçu un courrier de Monsieur WACHEUX, Président d'ARTOIS COMM et un de Madame LEFEBVRE Nadine, Maire de BEUVRY pour féliciter tous les membres du conseil municipal pour leur élection ou réélection respective.

\*\*\*\*\*

### TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

Monsieur le Président signale aux membres du conseil municipal que chaque enfant scolarisé à l'école ainsi que les futurs inscrits à l'école ont reçu un questionnaire à remplir pour le 5 mai au plus tard. Il concerne le temps d'activités périscolaires et éventuellement la cantine le mercredi et des activités proposées le mercredi.

Monsieur le Président signale qu'il a reçu un mail du Directeur de l'académie indiquant qu'il renonçait à la fermeture d'une classe à l'école des 2 rivières de VIEILLE CHAPELLE à la rentrée de septembre 2014. Monsieur le Président en profite pour remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour conserver cette classe : Madame MOREL, tout le personnel enseignant, les parents d'élèves, l'Amical Laïque et surtout les familles qui ont scolarisé ou rescolarisé leur(s) enfant(s) à l'école du village.

\*\*\*\*\*

Monsieur MALY Eric signale qu'il a eu une demande de Madame LALOYAUX signalant qu'il n'y a pas beaucoup d'activités pour les adolescents durant les vacances. Elle aimerait bien que soient organisées des colonies de vacances (à l'étranger), et si la commune peut étudier la question avec des communes environnantes. Madame TURPAIN indique que la ville de LAVENTIE organise des colonies de vacances, mais que pour les extérieurs, le coût est onéreux.

\*\*\*\*\*

Madame MANTEN signale qu'elle a abimé une roue de sa voiture dans un mauvais trou rue de la croix, juste après chez Monsieur et Madame MORO. Monsieur le Président demande à Monsieur CRESSON de voir la question pour mettre en peu de cailloux bien que la route soit départementale et il demande de le signaler auprès de Monsieur FARDEL, responsable de la DDE de Cambrin.

\*\*\*\*\*

Monsieur CRANKSHAW indique que suite à des travaux effectués par la commune de RICHEBOURG, de la terre végétale peut être récupérée et il propose de voir la question pour l'acheminement.

\*\*\*\*\*

#### TABLEAU POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES

Monsieur le Président propose à chacun de noter sa permanence pour tenir le bureau de vote pour les élections européennes du dimanche 25 mai 2014.

<b>heure</b>	<b>Président</b>	<b>1 er assesseur</b>	<b>2ème assesseur</b>	<b>secrétaire</b>
<b>8/9</b>	J M DESSE	S LEWEURS	R M TURPAIN	MP LAZARO
<b>9/10</b>	D MOREL	F CRANKSHAW	E DUCARNIN	MP LAZARO
<b>10/11</b>	E CRESSON	F CRANKSHAW	E DECARNIN	S GODESENCE
<b>11/12</b>	E CRESSON	Ch PRUVOST	E MALY	S GODESENCE
<b>12/13</b>	J M DESSE	Ch PRUVOST	E MALY	H LELEU
<b>13/14</b>	J M DESSE	N.PAGES	S COISNE	H LELEU
<b>14/15</b>	JF DUTHOO	N.PAGES	S COISNE	MP LAZARO
<b>15/16</b>	JF DUTHOO	N.PAGES	R M TURPAIN	MP LAZARO
<b>16/17</b>	JF DUTHOO	S LEWEURS	R M TURPAIN	MP LAZARO
<b>17/18</b>	J M DESSE	S LEWEURS	R M TURPAIN	MP LAZARO

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21 H 00.